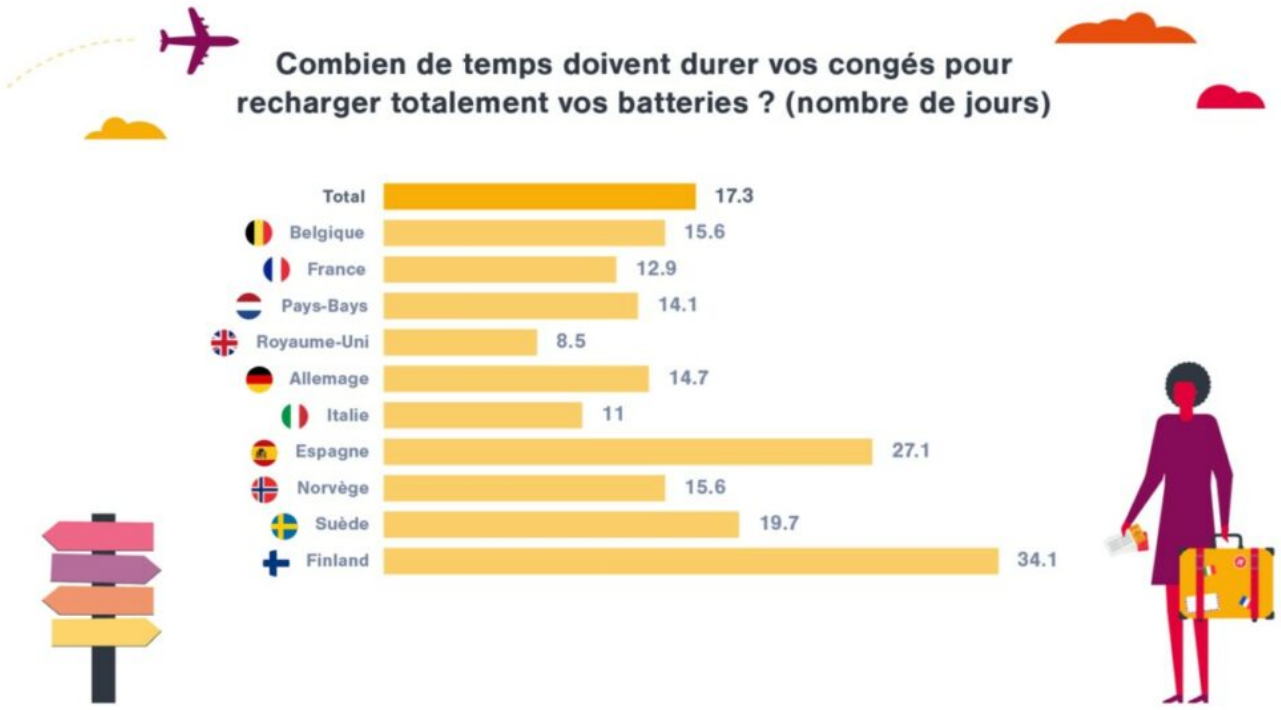
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

Les salariés français ont besoin en moyenne de 13 jours de vacances pour réellement se reposer



D'après une récente étude* menée auprès de plus de 10 000 employés européens par le spécialiste RH et paie SD Worx, les salariés français auraient besoin en moyenne de 13 jours consécutifs de vacances pour recharger leurs batteries (contre 17 en moyenne en Europe). En revanche, 30 % des salariés interrogés répondraient à des appels téléphoniques ou à des emails professionnels pendant leurs congés. À l'approche des vacances d'été, SD Worx fait le point sur les attentes et les besoins des salariés en matière de congés.

Les salariés recherchent plus que jamais à atteindre l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, et cela passe notamment par les congés. Au niveau européen, le nombre de congés nécessaires pour une réelle déconnexion varie très nettement en fonction du pays de résidence: alors que la moyenne européenne s'élève à 17 jours, le Royaume-Uni et l'Italie sont à contre courant de la tendance avec respectivement un nombre de congés de 8,5 et 11. La France se situe à peut près dans la moyenne avec 13 jours. Dans des pays comme l'Espagne et la Finlande, le besoin de vacances est plus important, chacun préférant respectivement 27 jours et 34 jours.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

27% des Français reconnaissent qu'ils continuent de travailler pendant leurs congés

Si l'on considère les périodes de prise de congés d'une année sur l'autre, les variations sont moins frappantes entre les différents pays d'Europe. Par exemple, 37% des salariés européens optent pour les mêmes périodes de congés. Ce pourcentage s'élève à 37% également en France, à 45% aux Pays-Bas, ou encore à 42% en Italie. La Finlande est le pays le moins familier à cette pratique avec seulement 23% des salariés. À noter que les personnes qui prennent des congés sur une même période d'une année à l'autre sont généralement mariées ou en couple (40%). Du côté des célibataires, seul 1 salarié sur 3 pose des vacances à la même période chaque année. D'autre part, les salariés européens préfèrent poser des vacances plus courtes ou avoir des week-end prolongés dans 33% des cas.

On note également que 37% des salariés européens sont prêts à prendre des congés sans solde lorsque les leurs ont été intégralement consommés. Ceci est particulièrement marqué chez les salariés suédois (44%), anglais (43%) et finlandais (42%). En France, presqu'un tiers des salariés (30%) se dit enclin à prendre des congés sans solde.

Les Français arrivent à déconnecter pendant leurs congés

En Europe, il est très compliqué de « déconnecter du boulot » pendant ses congés. Pourtant, 53% des salariés français et 60% des salariés allemands indiquent qu'ils se coupent totalement de leurs activités professionnelles pendant les vacances : ils ne consultent pas leurs e-mails ou ne répondent aux appels liés au travail. Cette rigueur et cette vision partagées par le couple franco-allemand est aux antipodes des pratiques européennes : les salariés norvégiens (45%), néerlandais (37%) et italiens (34%) gardent un œil sur leur travail même pendant leurs congés.

Toutefois, 30 % des salariés français indiquent avoir du mal à "couper" avec le travail lors de leurs congés. Il en est de même pour les salariés norvégiens (36%), anglais (33%) et italiens (32%), en particulier, qui éprouvent des difficultés à cet égard. Si on s'intéresse au prisme de l'âge, ce sont surtout les jeunes salariés européens âgés de 25 à 34 ans qui rencontrent le plus de difficultés à se déconnecter du travail pendant les vacances (38%). Cette inquiétude et cette pression diminue avec l'âge, car en moyenne seulement 21% des plus de 55 ans admettent rencontrer des difficultés à se couper mentalement avec leur travail.

Les demandes de congés ne sont pas (encore) suffisamment digitalisées

En matière de demande de congés, les salariés français sont loin d'être libres de les prendre comme bon leur semble. Selon les régions, ils doivent anticiper plus ou moins pour prendre la période souhaitée. 69% d'entre eux estiment qu'ils ont besoin de demander à l'avance l'autorisation de prendre des congés. La France se place donc à nouveau à contre-courant de ses voisins européens qui disposent de beaucoup plus de souplesse en la matière. En effet, les répondants français estiment qu'ils doivent absolument demander une autorisation de congés à 42%. À l'inverse, près de quatre travailleurs européens sur dix (36,5%) n'ont pas besoin de demander leurs jours à l'avance, tout particulièrement en Belgique (41,6%) et au Royaume-Uni (39%).

Dans les entreprises où il est nécessaire d'anticiper les demandes de congés, il existe des différences frappantes : les salariés européens doivent faire leur demande en moyenne 37 jours à l'avance – contre 33 en France. En Allemagne, les congés doivent être posés 75 jours à l'avance, en Espagne 61 jours, et

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 4 novembre 2026

aux Pays-Bas 55 jours. Les travailleurs suédois, norvégiens et italiens semblent bénéficier de plus de flexibilité et peuvent faire leur demande respectivement 26, 14 et 11 jours à l'avance.

Malgré la numérisation croissante des processus de travail, on constate que les demandes de congés ne sont pas toujours faites par voie numérique. Seule la moitié des participants indiquent qu'ils peuvent demander un congé via leur ordinateur de bureau ou leur téléphone portable. Ce sont surtout les salariés néerlandais (66%), norvégiens (59%) et suédois (58%) qui y ont recours. 38% des salariés européens utilisent parfois leur smartphone pour demander des vacances.

« Il est important que les salariés puissent bénéficier d'une certaine flexibilité dans la gestion de leurs congés, afin de favoriser un meilleur équilibre entre vie privée et vie professionnelle. Chaque salarié étant différent, certains d'entre eux préfereront garder un oeil sur ce qui se passe alors que d'autres voudront complètement déconnecter, indique Patrick Barazzoni chez SD Worx. De plus, des systèmes dédiés aux congés, rapides et intuitifs– comme des applications, peuvent permettre aux salariés de pouvoir les gérer de façon autonome. Bien évidemment, la numérisation et l'automatisation de ce type de processus est bénéfique aux employeurs, mais ils répondent également au besoin grandissant de personnalisation de la relation entre employeur et employé. Ils libèrent les équipes RH des tâches administratives et chronophages et créent de l'espace pour qu'ils se concentrent sur les actions à forte valeur ajoutée, comme la gestion des talents, du bien-être et du recrutement. »

**L'enquête a été menée en mars 2022 en Allemagne, en Belgique, en Espagne, en Finlande, en France, en Italie, en Norvège, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Suède. Au total, 10 119 salariés ont été interrogés. L'échantillon est représentatif des marchés du travail locaux spécifiques et présente la même composition par sexe, âge et diplôme que celle de la population active dans les pays concernés.*